

Fusée-Aublet à Monplaisir puis au Réduit¹

Museum d'Histoire Naturelle. Ms 452-454, « Fusée-Aublet, documents biographiques ».

Extrait du *Mémoire n°1*

Je parcourus l'île d'un bout à l'autre pour y chercher les plantes d'usage en médecine, et à mesure que j'en trouvais quelque une, je la rapportais, je la plantais, et je la cultivais à Monplaisir, maison appartenant à la Compagnie qui n'existe plus, et où M. de La Bourdonnais avait formé un jardin. Une petite partie était encore cultivée en potager, le reste était devenu un champ. Ce fut en cet endroit que j'habitai le plus, pendant environ six mois. Je commençai à y éprouver toutes sortes de travers. Il est situé au centre des Pamplemousses ; il y est aisé d'y aborder ; et je trouvai souvent qu'on avait coupé entre deux terres, des plantes que j'avais élevées ; la tige séparée de sa racine se flétrissait, et me fit apercevoir la méchanceté. Je regrette surtout un beau pied de mangoustan, un muscadier et d'autres plantes que le Sr Aubry m'avait apportés de Batavia.

De plus, comme j'y arrosais à la rigole, méthode qui fait qu'on peut arroser en deux heures un terrain que cent noirs n'arroseraient pas en un jour avec des arrosoirs, on se plaignit de ce que l'eau manquait aux forges de M. Hermans.

Ces plaintes réitérées, l'emplacement qui, quoique commode à certains égards, était sur le grand chemin, assez près de l'église, sujet par conséquent à un concours continuel, entouré de tous côtés d'habitations ; l'eau qui manquait souvent pour ne point interrompre le travail des forges, enfin l'état de la maison presque entièrement détruite ; toutes ces raisons me déterminèrent à demander un autre endroit où l'on put cultiver sûrement les plantes médicinales et les arbres les plus précieux. Je n'abandonnai pas cependant le jardin de Monplaisir, il a toujours été sous ma conduite, je ne l'employais qu'aux herbes potagères. Les avenues pour le transport au camp² étaient faciles, j'y fis même planter tout autour une allée de bambous qui est couverte, et qui sert d'ombrage et promenade aux habitants. Les quatre carrés que j'y ai ajoutés sont bordés de jeunes manguiers. Monsieur Bouvet me permit de m'établir au lieu-dit Le Réduit, ... Je m'établis donc au Réduit dans les premiers mois de 1754.

* * *

¹ Titre qui n'appartient pas au manuscrit.

² *Le Camp* : désignation habituelle de la ville de Port-Louis.